

*Questions orales*

aujourd'hui et qu'on devait plutôt la reporter de quelques jours, notamment parce que des parties à cette cause ont été prévenues très tardivement. Je crois savoir que les parlementaires de l'autre chambre n'ont été prévenus qu'hier. Le gouvernement du Canada estime que toutes les parties doivent recevoir un avis suffisant.

Le député doit savoir quel genre d'avis est de mise. Pour sa part, le gouvernement du Canada est prêt à plaider sa cause n'importe quand.

**L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, la ministre de la Justice dit que le gouvernement est prêt à présenter ses arguments à n'importe quel moment.

Si c'est le cas, pourquoi ne veut-elle pas soumettre cette affaire à la Cour suprême du Canada aujourd'hui même? Pourquoi préfère-t-elle laisser planer le doute et l'incertitude? Si elle est vraiment prête à soumettre cette affaire à la Cour suprême du Canada aujourd'hui même, je la défie de le faire.

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, il n'y a aucune incertitude de notre côté, et c'est pourquoi nous ne soumettons pas cette affaire à la Cour suprême du Canada.

[Français]

**L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, si le gouvernement possède cette certitude mentionnée par la ministre de la Justice, pourquoi a-t-il demandé à la Cour supérieure de l'Ontario un délai de deux semaines? Pourquoi le gouvernement n'est-il pas prêt à présenter ce dossier aujourd'hui?

**L'hon. Kim Campbell (ministre de la Justice et procureur général du Canada):** Monsieur le Président, nous croyons préférable d'avoir un processus qui soit équitable pour toutes les parties, et il y en a quelques-unes parmi les parties qui ont reçu leur avis de ce processus hier.

\* \* \*

[Traduction]

## LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, c'est au secrétaire d'État aux Affaires extérieures que je m'adresse.

Les Canadiens sont profondément troublés par l'explosion de violence qui, hier dans l'est de Jérusalem, a ensanglanté les lieux saints.

Le ministre pourrait-il nous dire si le Canada, en tant que membre du Conseil de sécurité, prend des initiatives en vue d'un règlement juste, durable et conforme aux résolutions 242 et 338, comme le secrétaire d'État aux Affaires extérieures l'a laissé savoir hier? Ainsi, appuyons-nous toujours la motion visant à dépêcher en Israël une équipe des Nations Unies en vue d'enquêter sur ces événements?

**Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur le Président, sans doute la Chambre partage-t-elle l'inquiétude que j'ai exprimée hier au nom du gouvernement devant les événements survenus dans le secteur oriental de Jérusalem, un secteur bien dangereux en tout temps, mais qui l'est bien encore davantage en raison du climat qui règne actuellement au Moyen-Orient. Selon moi, nous devons tous déployer notre énergie pour éviter que ne s'instaure et ne se perpétue le climat de violence actuel et pour régler les problèmes fondamentaux.

• (1420)

Le Conseil de sécurité, qui s'est réuni d'urgence, est saisi d'une résolution invitant les Nations Unies à envoyer une équipe pour procéder à une enquête sur place. Le Canada a l'intention d'appuyer cette résolution.

Il se peut que je m'absente au cours de la période des questions afin de participer avec d'autres ministres des Affaires étrangères à des consultations téléphoniques dans l'espoir d'élaborer, si possible, une résolution que puissent appuyer, sinon tous, du moins la majorité, y compris le Canada, des membres du Conseil de sécurité et ses cinq membres permanents.

**L'hon. Lloyd Axworthy (Winnipeg-Sud-Centre):** Monsieur le Président, étant donné l'aggravation de la situation dont le secrétaire d'État aux Affaires extérieures vient de nous parler, les Canadiens s'inquiètent des nouvelles diffusées ce week-end selon lesquelles les forces terrestres canadiennes se préparent à un déploiement possible dans le Golfe.

Le secrétaire d'État pourrait-il nous garantir que le gouvernement attendra que les Nations Unies adoptent une résolution en ce sens et s'assurera au préalable d'obtenir l'accord du Parlement, avant de déployer d'autres forces terrestres ou n'importe quelle autre force